

# AVIS N° 321 - 2024 / BRVM / DG

-----  
**TRESOR PUBLIC DU MALI**  
-----

**Emprunt obligataire**  
**"ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031"**  
**"ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029"**

**PREMIERE COTATION**  
-----

Dans le but de mobiliser des ressources en vue d'assurer le financement de certains investissements prévus au budget de l'année 2024, l'Etat du Mali, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a émis deux (2) emprunts obligataires intitulés "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029".

La diffusion des titres "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 03 au 17 octobre 2024.

A l'issue de cette opération, 5 000 000 d'obligations "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et 3 001 000 d'obligations "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 80 010 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **24 octobre 2024**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029" admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **26 décembre 2024**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont "EOM.015" pour l'emprunt "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et "EOM.016" pour l'emprunt "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029".

A R D

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SGI MALI, est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires "ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031" et "ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI MALI : Boulevard Cheik Zayed, Immeuble Ali Baba, 2ème étage, Bureau 209-210, B.P. E 2477 Bamako, Tél : (223) 20 29 41 19 / 29 72, Fax : (223) 20 29 29 75, [www.sgimali.com](http://www.sgimali.com), ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 décembre 2024

Le Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters 'AK' followed by several horizontal and curved strokes, ending with a small flourish.

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE